

Proposition de pâturage à la location

Recherche d'un(e) éleveur (se) pour pâturer le parc des Pezieres à Aranc (01) pour la saison 2025 et les années à venir

L'Association Foncière Pastorale d'Aranc propose un pâturage de 45 ha sur la commune d'Aranc. Le pâturage peut accueillir des bovins allaitants ou des ovins.

Durée du pâturage : du 1^{er} mars au 30 octobre.

Etat du pâturage et des équipements : parc alimenté en eau grâce au raccordement au réseau et aux captages de sources. Absence de clôture. Dynamique d'embroussaillage forte mais possibilité de fractionnement du pâturage.

Pour plus d'informations contacter :

- Le Président de l'AFP d'Aranc :
 - 06 33 52 57 84
 - jacques.oraision@gmail.com